



Orléans • Saint-Denis-de-l'Hôtel

**COMITE SYNDICAL
DU 5 SEPTEMBRE 2014**

Délibération n° 4



www.loiret.aeroport.fr

Objet : Renouvellement de la Commission Consultative de l'Environnement pour l'aérodrome.

Etaient présents : Messieurs DOLIGÉ, CARRÉ, MALBO, ANDRIEU (suppléant de M. GRILLON), GARNIER, MEYER (suppléant de M. BOUCHER), Mme BESNIER.

Monsieur MARTINET était excusé.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs RAMOS, PILTÉ, VASSAL, GARRIGUES et Mesdames DEMARS et DEGROLARD.

Vu le rapport n° 4 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

Lors de sa réunion du 13 mai 2011, le Comité Syndical avait désigné comme délégués élus à la Commission Consultative de l'Environnement, M. Jean-Pierre GARNIER comme titulaire et M. Antoine CARRÉ comme suppléant pour représenter le SMAEDAOL.

Il appartient au comité syndical de désigner ses représentants élus pour la nouvelle mandature.

Délibère

ARTICLE UNIQUE :

Le comité syndical décide de proposer à M. le Préfet les membres suivants appelés à siéger à la Commission Consultative de l'Environnement : M. Jean-Pierre GARNIER titulaire et M. Antoine CARRÉ suppléant.

(adopté)

Le Président,

Eric DOLIGÉ

